

**Département d'Études Françaises, UWO, Hiver 2018**  
**FR9702B Constructions méconnues du français**

**Plan de Cours**

<b>Professeur</b>	Jacques Lamarche	<b>Courriel</b>	lamarche@uwo.ca
<b>Bureau</b>	AHB 2R34D	<b>Horaire</b>	Mercredi: 10h30 à 13h30
<b>Heures de bureau</b>	Mardi de 9h30 à 11h00 ou sur rendez-vous	<b>Local</b>	AHB 2R09

**Description**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir leur connaissance de la syntaxe du français en abordant une série de constructions qui illustrent en quoi une approche théorique permet de poser un regard différent sur la langue de celui que propose la grammaire traditionnelle. Le livre qui guidera la discussion est Constructions méconnues du français (Tellier et Valois, 2006), un ouvrage qui présente dans un langage clair et sans formalisation à outrance une série de constructions du français ayant retenu l'attention de la théorie linguistique dans les 40 dernières années. En plus d'exposer les avancements de l'analyse dans les dernières décennies et de leur permettre de mieux saisir plusieurs subtilités du français, le cours permettra aux étudiants d'aiguiser leur sens critique et leur capacité à construire une argumentation complexe sur la base de faits linguistiques.

**Objectifs du cours**

- Comprendre la démarche derrière l'approche générativiste dans la description des faits linguistiques, et savoir l'appliquer à des exemples concrets ;
- Saisir plusieurs subtilités d'un ensemble de constructions complexes du français ;
- Comprendre et appliquer l'analyse de ces constructions à des exemples inédits ;
- Montrer que des constructions du français en apparence similaire diffère et inversement, des constructions du français en apparence très différentes partagent en fait des similarités ;
- Démontrer la capacité à étayer un argument théorique et être en mesure d'en voir les limites au niveau de l'analyse empirique et de la logique interne.

A travers l'étude détaillée d'une série de constructions, le cours permettra aussi aux étudiants d'atteindre un niveau supérieur dans leur connaissance du français.

**Matériel du cours :**

Tellier, C. et D Valois. 2006. Constructions méconnues du français, Presses de l'Université de Montréal. 216 pages.

La version e-book coûte \$15.99. Version .pdf (ISBN 9782760624801) disponible à la page : <http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/constructions-meconnues-du-francais>.

Une version est aussi disponible sur iTunes (ISBN 9782760630161).

Diaporamas et exercices accessibles sur le site sur OWL :

<https://owl.uwo.ca/portal/directtool/983c44b0-a6cb-4bba-9e2f-6d24c58caaf1/>

**Pondération :**

Travaux pratiques (2 x 10%)	20%
Test	15%
Présentation en classe	20%
Travail final	45%
Présence et participation	10%

**Travaux pratiques :** Ces travaux courts porteront sur des points particuliers qui ont été discutés explicitement en classe. Un travail consistera en des contrastes empiriques et questions spécifiques auxquels les étudiants doivent répondre à l'aide de quelques courts paragraphes en mettant en pratique les principes analytiques discutés en classe.

**Test mi-session :** Un test d'une durée de 50 minutes aura lieu au retour de la semaine de lecture, et portera sur des questions visant à démontrer la compréhension des notions fondamentales de l'analyse syntaxique discutée durant les 5 premières semaines du cours.

**Présentation en classe :** Chaque étudiant.e devra assister le professeur dans la préparation et la présentation d'un des cours (à partir de la semaine 4). Cette présentation fera l'objet d'au moins une rencontre préalable avec le professeur, possiblement deux ou plus, pour une préparation détaillée du cours, qui sera ensuite dispensé par l'étudiant.e sous sa supervision. L'étudiant.e sera évalué.e à la lumière de son implication dans la préparation (e.g. préparation préalable, engagement dans la discussion, etc.) du cours et de la qualité de sa présentation (justesse et clarté de la présentation, qualité de l'expression etc.).

**Travail final :** L'étudiant.e devra faire un court travail de recherche pour chercher à élucider un des nombreux points de détails qui sont mentionnés à plusieurs endroits dans le livre sans toutefois être discutés dans les détails. À partir des références données dans le livre, l'étudiant.e devra écrire un court essai (vingtaine de pages à simple interligne et demi) qui montre qu'il ou elle est en mesure de produire un résumé d'une argumentation théorique sur un des sujets discutés durant le cours.

**Présence et participation :** Les contenus que nous enseignons ici s'apprennent par la pratique active plus que par l'assimilation passive. La note de participation sera attribuée partiellement en fonction de l'assiduité de chaque personne durant le cours. Elle sera octroyée notamment en fonction des éléments suivants : présence et ponctualité, et la participation appropriée aux activités de la classe, ce qui implique de parler et écouter. La participation active implique aussi la préparation préalable du matériel pour chaque cours (lire les lectures et faire les exercices avant de venir en classe) afin de pouvoir répondre quand on vous posera des questions ou demandera votre avis.

**Quelques notes supplémentaires :**

**Qualité du français:** Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de porter attention à la qualité de la langue écrite pour leurs travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 25% de la note totale d'un**

**travail.** Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (les **travaux pratiques** et le **travail final**). Pour les parties en prose du test de mi-session, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée durant le cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

### **Critères d'évaluation pour la qualité du français:**

1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire appropriés pour un cours de 4<sup>e</sup> année de français (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, et ainsi de suite)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
3. **Terminologie linguistique :** il sera nécessaire de bien démontrer que la terminologie introduite dans le cours est maîtrisée dans les travaux écrits.

**NOTA BENE:** Il est *FORTEMENT* conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

### **Calendrier préliminaire** (sujet à modification en fonction du déroulement du cours)

		Activités	Matière selon les chapitres du livre
1	10 janvier		Présentation plan de cours, introduction et chapitre 1 (le mythe du pronom relatif)
2	17 janvier		
3	24 janvier	Instructions TP1 aux étudiants	
4	31 janvier		Premier chapitre à lire et à présenter en classe
5	7 février	Remise TP1 au professeur	Présentation étudiant.e #1
6	14 février		Premier chapitre à lire et à présenter en classe
19 au 23 février : Semaine de lecture			
7	28 février	Test mi-session	Présentation étudiant.e #2
8	7 mars	Instructions TP2 aux étudiants	Troisième chapitre à lire et à présenter en classe
9	14 mars		
10	21 mars	Remise TP2 au professeur	Quatrième chapitre à lire et à présenter en classe
11	28 mars		Présentation étudiant.e #4
12	4 avril	Présentations étudiant.e.s	
13	11 avril	Présentations étudiant.e.s (suite)	Indication de la date de remise travail final

**Pénalités pour les travaux remis en retard:** *A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.*

### **Policy on Accommodation for Medical Illness:**

[http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/rights\\_responsibilities.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html)

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also

apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

[http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/rights\\_responsibilities.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html)

### **Support services**

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website [http://www.health.uwo.ca/mental\\_health](http://www.health.uwo.ca/mental_health) for a complete list of options about how to obtain help.

### **Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences**

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2016/pg113.html>

### **Debarment from writing the final examination**

A student is entitled to be examined in courses in which registration is maintained, subject to the following limitations:

- 1) A student may be debarred from writing the final examination for failure to maintain satisfactory academic standing throughout the year.
- 2) Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the Department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of registration. ("Attendance Regulations for Examinations :

[http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/examinations.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html))

### **Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies**

[http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic\\_information/index.html](http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html)